

# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

### PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces administratives du Département.

ON S'ABONNE...  
 Cahors, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur a poste.

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE:  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.;  
 Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS:  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.

L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16.

**PRIX DES INSERTIONS**  
 ANNONCES  
 25 centimes la ligne  
 RÉCLAMES,  
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

Les Lettres ou paquets non  
 affranchis, sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT		FOIRES		LUNAISONS	
DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	DATE	JOURS
29	Dim.	St Théodose.		● N. L.	le 6, à 9 h.
30	Lundi.	St Félix, pape.	Cahors, Floriac.	23 <sup>h</sup> du mat.	
31	Mardi.	St Amand.		● P. Q.	le 13 à 6 h.
				30 <sup>h</sup> du soir.	
1	Mercredi.	St Clair.	Cahors, Limogne, Puy-l'Évêque, Rio, Faycelles, Rouquayroux, Sautillac, Vayrac.	● P. L.	le 21, à 1 h.
				33 <sup>h</sup> du soir.	
				● D. Q.	le 28, à 9 h.
				30 <sup>h</sup> du mat.	

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

**L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE**

SERVICE DES POSTES.		
HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COULEURS	DISTRIBUTION
5 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
6 h. 45 du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux)	6 h. du s.
9 h. du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux)	4 h. 30 m. du s.
	(Montauban, Caussade, Toulouse)	7 h. du m.
10 heures du soir.	Cazals (Gardonne, Martel, Sarlat), Gabriéris (St-Léon), Castelnau-de-Montratier (Limogne)	7 h. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

### Cahors, le 25 Mai 1864.

#### BULLETIN

Suivant une correspondance particulière adressée de Berlin à l'Agence Havas, voici quelle aurait été l'attitude des différentes puissances dans la Conférence du 18 : La Prusse et l'Autriche ont déclaré qu'elles étaient dégagées, du traité de 1852, la Diète germanique n'a jamais reconnu ce traité ; l'Angleterre, le Danemark et la Suède auraient, au contraire, déclaré qu'ils traiteraient pour elles la base essentielle des négociations ; enfin, la France et la Russie se seraient renfermées, à cet égard, dans une réserve qui leur laisse toute leur liberté d'appréciation sur les combinaisons qui pourraient se produire.

du Parlement se permettent de porter des jugements et de formuler dans l'affaire de la Conférence des demandes qui prouvent qu'on méconnaît complètement les faits, sans que les ministres anglais s'empressent de donner des éclaircissements et de renseigner les membres du Parlement sur leurs droits, nous ne pouvons laisser passer un tel procédé sans exprimer notre indignation.

Lord Palmerston, que l'état de sa santé tenait depuis quelque temps éloigné des affaires, a fait, le 20 mai, sa rentrée à la Chambre des communes, où il a été accueilli par des acclamations prolongées parties de tous les bancs, même de ceux de l'opposition.

Le Cabinet belge a retiré sa démission. La crise ministérielle est donc terminée, et, par suite, il est présumable que la Chambre sera dissoute. En attendant, elle est convoquée pour le 31 mai.

### Une conspiration vient d'être découverte à Bukarest, tendant au renversement du prince Couza. Des arrestations importantes ont été opérées. L'ordre n'a pas été troublé. Cette nouvelle, publiée avant l'ouverture du plébiscite, qui doit sanctionner le coup d'état du prince Couza, a produit une profonde sensation.

A. LAYTOU.

Les pertes des fédéraux sont évaluées à 40,000 hommes, y compris huit généraux. Les confédérés se sont saisis de convois considérables destinés à l'armée de Grant.

L'autorité d'Alger a communiqué aux journaux du 18, des détails sur la victoire du général Deligny. Le corps arabe qui a été battu comprenait 3,500 hommes. Après l'affaire du 13, les Flytas ont saisi des maisons à Zamorah, brûlé des fourrages, pillé des magasins. Le colonel La Passet, arrivé dans la nuit du 15 au 16, a ravitaillé Zamorah et converti la plaine de Belizanne avec ses renforts.

On lit dans le *Moniteur* :  
 L'Empereur a reçu hier une députation de 12 jeunes gens appartenant au département du Morbihan, qui venaient solliciter de Sa Majesté la permission d'offrir au Prince Impérial la présidence du comice agricole qui doit se réunir prochainement sur le domaine de la princesse Baciocchi, à Korn-er-Honet.

L'empereur a accueilli ces jeunes gens avec sa bonté ordinaire, et leur a exprimé son regret de ce que l'âge de son Altesse Impériale ne lui permettait pas de se rendre à leur vœu.

A l'occasion de la suspension d'armes la Prusse renvoie dans leurs foyers, jusqu'au 12 juin, les réserves des deuxième, troisième et quatrième corps d'armée, ainsi que la première armée de la garde. Le gouvernement prussien économise de cette façon la solde et les frais d'entretien des recrues pendant environ trois semaines.

Nous avons déjà parlé du peu de sympathie qu'avaient l'une pour l'autre l'Angleterre et l'Allemagne. Ces dispositions ne paraissent pas avoir changé. Les journaux rapportent que le ministre prussien, M. de Bismark, a fait déclarer à l'ambassadeur d'Angleterre, M. Buchanan, qu'il ne traiterait plus désormais avec lui que par voie officielle et par notes verbales. Le *Vaterland* va jusqu'à dire que les ambassadeurs de Londres et de Berlin seront rappelés, et que chacune des deux puissances n'accréditerait auprès de l'autre que des simples ministres plénipotentiaires.

D'un autre côté, les plénipotentiaires allemands ne sont pas, paraît-il, mieux traités à Londres, et voici comment s'exprime à ce sujet la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

Nous n'attachons, dit ce Journal, aucune importance aux insultes que la presse anglaise prodigue aux gouvernements allemands ; mais lorsque des membres

Des lettres arrivées aux Missions étrangères, affirment positivement le bon état de santé du Pape, et ajoutent qu'après avoir présidé aux cérémonies de la Fête-Dieu, Sa Sainteté ira passer plusieurs semaines à la campagne.

Quand sera-t-il donné au Grecs de vivre en paix ? S'il faut en croire les bruits qui circulent à Paris, des troubles sérieux auraient éclaté à Athènes. Les puissances médiatrices, dit-on, se proposent d'intervenir. Le roi des Hellènes, pour laisser plus de liberté aux membres révolutionnaires de la chambre, va faire un voyage à Corfou, où il restera plusieurs mois, en compagnie des représentants de la France, de la Russie et de l'Angleterre, que Sa Majesté a priés de l'accompagner.

Les dernières dépêches d'Amérique parlent de combats sérieux entre l'armée fédérale et l'armée du Sud, chargée de la défense de Richmond. Le sang a coulé à flots dans ces batailles, et rien ne fait présumer encore la solution pacifique tant désirée. On continue à s'égorger sans que rien puisse indiquer le terme de cette guerre fratricide.

### Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Bukarest, 22 mai matin.  
 La police a découvert une conspiration tendant au renversement du prince, à la séparation des principautés et au rétablissement du régime antérieur à la convention de 1856. Des papiers saisis sur un certain docteur Lamberti, arrivé hier de Constantinople, démontrent la connivence des conspirateurs avec l'étranger. Lamberti a été arrêté avec le prince Soutzo, ancien ministre sous Stirbey, qui a avoué sa culpabilité et a reconnu l'authenticité de papiers portant sa signature. D'autres personnes sont compromises.

Cette nouvelle publiée ce matin avant l'ouverture du vote pour le plébiscite a produit une profonde sensation.

Le vote commence en ce moment au milieu des plus vives acclamations en faveur du prince.

Toulon, 22 mai.  
 Le vice-amiral Bonet-Villaumez est parti aujourd'hui pour Tunis avec six bâtiments de guerre.

La France aura ainsi 510 canons sur les côtes de la Tunisie.

Quatre frégates à vapeur se disposent à transporter des troupes en Algérie.

Londres, 23 mai.  
 Le *Times* donne les nouvelles suivantes d'Amérique :  
 Le vendredi, 6 mai, Grant a attaqué Lee à Wilderness, mais il a été repoussé après un grand carnage sur toute la ligne. Toutes les attaques qui se sont succédées ont eu le même sort. Dans l'après-midi, Lee fut attaqué de nouveau, mais sans avantage marqué jusqu'à la nuit. Il parvint alors à tourner la droite de Grant qui se composait de Sedywick et à la refouler sur le centre, en lui faisant perdre 6,600 hommes.

Le samedi matin il n'y eut qu'une légère escarmouche. Vers midi, Lee quitta ses positions. Grant s'avança jusqu'à Spotsylvania. Une série d'engagements eut lieu entre les deux armées près de cette localité. Les deux partis ont gardé leurs positions respectives.

Le lundi, 9, l'aile droite de Grant, sous les ordres de Hancock, attaqua les confédérés, mais elle fut repoussée après avoir subi une perte considérable.

Le lendemain matin, 10 mai, les fédéraux se mirent en mouvement. La lutte s'engagea sur toute la ligne. — Mercredi, 11 mai, au départ du steamer, Lee conservait sa position et l'on ajoutait qu'il avait

### Revue des Journaux

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Paulin Limayrac consacre, dans le *Constitutionnel*, un article à l'instruction primaire. Il s'attache à démontrer que s'il n'est pas, sous un gouvernement démocratique ayant pour base le suffrage universel, de question plus intéressante à féconder que celle de l'instruction primaire, il n'en est pas aussi qui ait été de la part du gouvernement de l'Empereur l'objet de plus de sollicitude.

Sous le gouvernement impérial, dit en terminant M. Limayrac l'instruction primaire se répand comme un grand fleuve qui féconde de plus en plus ses rives. Elle est gratuite pour tous ceux qui ne peuvent pas payer l'éducation de leurs enfants ; et jamais la gratuité n'a été entendue dans un sens plus large ; mais elle n'est pas obligatoire, parce que, en France, on respecte les droits du père de famille.

Un projet de loi ayant pour but d'améliorer

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 25 mai 1864.

#### LE TREMBLEMENT DE TERRE

PAR ROBERT HELLER

CHAPITRE XVII.

Après le Tremblement de Terre.

(Suite.)

« Ce n'est pas moi qui l'ai tué, dit-elle en montrant le blessé. Je ne veux pas non plus lui détacher ce ruban du cou. J'ai déjà un ruban qui m'a donné et que je n'échangerais à aucun prix contre un autre. »

Elle délire ! reprit dona Louisa, en la pressant contre son cœur avec un redoublement de force. L'effroi lui a ôté la raison ! »

Josefa avait peine à supporter l'aspect de Paula, d'autant plus horrible que le soleil reparu l'éclairait plus vivement. Ses traits si doux avaient pris la rigidité de l'airain ; ses yeux avaient un éclat à la fois perçant et mortel, pour ainsi dire.

« Ne reconnais-tu plus ton amie ? demanda la mère. La reproduction est interdite.

l'atresse. Sais-tu qui te parle, Paula ? »

— Je te reconnais bien, répondit Paula avec un signe de tête affirmatif. Tu l'aimas aussi ardemment que moi. Mais je ne connais point l'homme qui se roule à mes pieds ; et pourtant il me semble qu'il était agnommé à ma droite quand le tonnerre a éclaté.

— Certainement, ma fille ! répliqua la comtesse, heureuse de ce retour d'intelligence. C'est don Escudero, ton mari. »

Paula poussa un éclat de rire retentissant, dont frémissent toutes les personnes présentes.

« Je savais depuis longtemps que vous me mariiez avec la mort, dit-elle. Mais je crains qu'Escudero ne soit encore vivant. Il se remue, il s'agit, il veut me saisir. Ah ! sauvez-moi de lui, bonnes gens ! »

Et la pauvre folle s'écartait d'un air craintif pour fuir le blessé. Laisant à la comtesse le soin de sa fille et de son gendre, Josefa s'éloigna en toute hâte.

Au dehors, il faisait assez clair pour qu'on pût parcourir ce vaste champ de désolation. Les neuf dixièmes de la ville étaient détruits, et les maisons restées debout endommagées au point d'en être inhabitables. Des rangées de décombres s'étendaient seules sur les rues. La catastrophe avait coûté, la vie à 12,000 habitants, un quart de la population !

Tant que Josefa avait été dans l'église, elle ne s'était préoccupée que des personnes qui s'y trouvaient avec elle, et, si elle avait eu une pensée pour ce qui se passait ailleurs, elle avait cru le danger moins grand dans le reste de la ville que dans la cathédrale. Mais, à la vue de ces affreux ravages, elle se précipita vers la rue où était situé le palais du marquis, ce palais où elle avait laissé dona Madalena. L'anxiété lui donnait des ailes. Ni les débris qui encombraient son chemin, ni les cadavres qu'il lui fallait franchir, ni les restes de charpente encore suspendus qui menaçaient de lui tomber sur la tête, ne l'arrêtèrent un seul instant. Elle avançait toujours, sans même écouter

les prières déchirantes des infortunés qui cherchaient à dégager des ruines leurs membres brisés. Elle arriva hors d'haleine au lieu où se dressait, une heure plus tôt, le palais de don Rodriguez. Il n'en restait plus de trace.

Et pas un des nombreux serviteurs, pas une voix qui répondit à l'appel de Josefa ! Mais peut-être avait-elle pu quitter à temps ce palais et s'enfuir dans la campagne. Elle saisit vivement cette espérance, et se demanda où elle pourrait chercher don Rodriguez. De crainte que le tremblement de terre ne fût pas encore fini, tout Caracas continuait de se réfugier hors les portes de la ville ou sur les grandes places. Elle supposa que Rodriguez avait suivi le torrent, et elle se mit à le suivre elle-même.

Il était difficile de retrouver ses amis dans la foule qui s'était rassemblée sur les bords de la petite rivière de Guayna. Josefa finit cependant par rencontrer un domestique du palais Valinda, dont le recit la glaça d'épouvante.

« J'ai pu, lui dit-elle, me sauver avec quelques camarades, parce que nous nous trouvions par hasard dans la cour, mais tous les autres, y compris dona Madalena, ont dû périr écrasés sous les débris de cette énorme masse de pierre. »

Plus grand est le malheur, plus grande aussi est la force humaine pour le supporter. Un malheur vultueux nous abat ; mais des coups plus cruels relèvent notre courage au niveau de notre douleur. Les scènes de désespoir que Josefa avait sous les yeux, la nouvelle même de la mort de la marquise ne lui avaient ôté ni son énergie calme, ni sa présence d'esprit. Mais quand elle apprit que les troupes réunies pour la revue n'avaient pas non plus échappé au désastre, sa douleur, longtemps contenue, fit explosion. Elle se laissa tomber sous un arbre et mêla ses sanglots aux cris des malheureux qui déploraient la perte d'être chers et la détresse ou ils se voyaient plongés

tout à coup.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue ; et quelle nuit ! Elle était sereine et paisible ; la lune brillait, mais elle éclairait un spectacle de désolation. A chaque pas, on voyait une mère porter dans ses bras le corps inanimé de son enfant et s'efforcer de le rappeler à la vie ; un frère chercher son frère ou sa sœur, un fils son père, un mari sa femme, un fiancé sa fiancée. Les blessés enfouis sous les décombres imploraient le secours des passants. Mais, faute d'outils, on n'avait que ses mains pour travailler à leur délivrance.

Ainsi se passa la nuit du jeudi au vendredi.

Toutes les issues du théâtre de la revue étaient interceptées : d'un côté, un abîme ouvert par le tremblement de terre, et, partout ailleurs, des amas de débris, lesquels, toutefois, ne cachaient pas uniquement que des morts.

A la tombée de la nuit, s'éleva un douloureux concert de gémissements, de soupirs, de plaintes désespérées. Dans l'angle de la cour où la catastrophe avait surpris l'étal-major, se dressait un effrayant monceau de décombres et de cadavres, et le sol était inondé de sang. Un cheval, debout, flairait de temps à autre son cavalier étendu par terre, et qui tantôt laissait échapper un gémissement étouffé, tantôt criait : « Rodri ! Rodri ! » sans jamais obtenir de réponse.

Ce cavalier, c'était le nègre Vincent. Il venait de se débarrasser à grand-peine d'une poutre qui l'écrasait ; ses vêtements étaient souillés de sang et de poussière, et ses yeux demeuraient clos, excepté quand il faisait une vaine tentative pour se redresser. Le cheval sautait d'un hennissement joyeux chacun de ces mouvements ; mais bientôt ils cessaient, et le nègre ne donna plus d'autre signe de vie que de répéter encore parfois, d'un ton lamentable et comme s'il rêvait : « Rodri ! Rodri ! » Alors l'animal prit sa course et se mit à galoper dans la cour, de plus en

le sort des institutrices doit être présenté au Corps législatif; c'est M. Genteur, conseiller d'Etat, et commissaire du gouvernement, qui a donné cette bonne nouvelle à la Chambre, complétant ainsi le programme qui est devant le peuple aujourd'hui et qui sera demain devant l'histoire, un des plus beaux titres du gouvernement impérial et des ministres qui attachent leur nom à cette œuvre de progrès et de modération, modeste en apparence, immense en réalité.

On lit dans la France, sous la signature de M. Garcin :

Les trois ministres qui ont dirigé l'enseignement en France depuis 1852, M. Fortoul, M. Rouland, M. Duruy, ont pu différer de vues et de tendances en ce qui concerne l'instruction secondaire et l'instruction supérieure, mais pour l'instruction primaire, une pensée unique les a dirigés : la propager et la développer le plus possible, la rendre accessible à tous, faire descendre la lumière dans les masses, améliorer le sort des instituteurs, communiquer aux départements et aux communes une salubre et féconde impulsion.

LA PRESSE.

La Presse après avoir reproduit des extraits de l'article que publiait hier le Constitutionnel sur les affaires dano-allemandes, ajoute, sous la signature de M. Jaurès :

On comprend que nous sommes peu d'accord avec la politique que le Constitutionnel préconise au point de vue des questions de nationalités. Ces questions n'existent pour nous qu'accidentellement, ou plutôt elles sont dominées par les questions de liberté et d'autonomie. Mais la politique du Constitutionnel donne, en définitive, le dernier mot à la volonté populaire; par leur vote, ce sont les populations qui assument la responsabilité exclusive du dénouement. Ici, nous applaudissons; car la responsabilité des populations, c'est l'irresponsabilité de la diplomatie.

LES DÉBATS.

On lit dans le Journal des Débats, sous la signature de M. Weiss :

A en croire le Pays le roi des Hellènes vient enfin de prendre une résolution dont nous ne saurions trop le féliciter. Il part pour Corfou, laissant l'Assemblée nationale libre de décréter pendant son absence autant de révolutions ministérielles qu'elle le jugera nécessaire. C'est pendant son voyage hors de sa capitale, que le roi Othon a été déposé, ce souvenir néfaste ne semble pas effrayer beaucoup le roi Georges; et si l'Assemblée nationale, par impossible, le déposait, il est à croire qu'il prendrait aisément son parti d'un aussi cruel malheur. On jugera des théories qui régnaient pour le moment à Athènes par l'extrait suivant d'un journal du lieu :

Un prince, une fois devenu chef d'un Etat constitutionnel, est considéré comme privé non seulement des droits de citoyen, même encore de plusieurs attributs de l'homme. L'agréable maxime ! Et n'est-il pas bien doux d'être roi à cette condition ?

LE NORD.

On lit dans le Nord, sous la signature de M. Max Guttenstein :

Les feuilles officieuses de Berlin se plaignent vivement des manques d'égards dont les représentants des puissances allemandes se-

plus excité par les écriers qui lui battaient les flancs. L'inquiétude sur le sort de parents et d'amis avait attiré à aussi un certain nombre de personnes qui examinaient avec angoisse les morts et les blessés, tremblant de découvrir ceux qu'elles cherchaient.

Mais nul ne s'était encore dirigé vers le coin inaccessibles où gisait le nègre, quand parurent de nouveaux libérateurs. Une dame marchait à leur tête, gravissant, agile et courageuse, les montagnes de décombres. Le cheval de Vincent trouva au-devant d'elle, comme s'il reconnaissait sa voix.

C'est un cheval de l'écurie du marquis ! s'écria-t-elle. Vincent le montait, je m'en souviens. Suivons-le !

Soit instinct, soit pur hasard, l'animal conduisit Joséfa et ses compagnons auprès de Vincent. Mais le nègre n'était plus qu'un moribond. Il eut à peine la force d'indiquer de la main de quel côté devait se trouver le marquis.

Bien qu'il n'y eût guère d'espoir de retrouver ce dernier vivant, Joséfa ne voulait pas quitter la place sans avoir au moins cherché son corps. D'ailleurs, la joie qui avait éclaté dans les regards de Vincent quand il l'avait vu auprès de lui, prouvait que le nègre croyait encore possible que son maître n'eût pas péri. On se mit à l'œuvre immédiatement, et l'on découvrit d'abord plusieurs cadavres et quelques hommes qui respiraient encore. En l'absence de médicaments, de cordiaux et même de toile pour les pansements, on ne put guère que les délivrer de leur horrible position.

Continuant le travail, on rencontra, plus profondément enfoncé sous les ruines, le corps d'un cheval, maintenu debout par les débris qui l'enfermaient de toutes parts. Grâce à cette position, il formait une sorte de toit et d'abri pour le cavalier étendu sous son ventre. Mais le pied de cet homme étaient pris dans les décombres, et il avait à la tête une profonde

raient l'objet à Londres. C'est la première fois que nous entendons parler de choses pareilles, et nous croyions jusqu'ici que si quelqu'un avait le droit d'élever des plaintes de cette nature, c'étaient bien plutôt les plénipotentiaires du Danemark qui n'avaient pas rencontré, dans les très hautes régions de la capitale britannique, un accueil aussi épressé et aussi sympathique que les collègues de l'Allemagne.

Le langage de la presse ministérielle ne trahit-il pas déjà le secret devoir de trouver un prétexte pour rappeler MM. de Berustoff et de Balan de la Conférence ?

L'OPINION NATIONALE.

L'Opinion Nationale expose, dans un article intitulé : « Trêve locale » et que signe M. Malespine, secrétaire de la rédaction, la nécessité où se trouve l'Europe de sortir de la situation précaire que lui crée l'ajournement indéfini des questions à résoudre et en vue desquelles la France avait proposé un Congrès. On a refusé de la suivre dans cette voie pacifique et civilisatrice, mais la France est toujours prête à remplir, même par les armes, la mission libératrice dont elle s'est si glorieusement acquittée jusqu'ici.

Que le gouvernement anglais, l'hôte si épressé et si enthousiaste de Garibaldi, comprenne enfin, de son côté, qu'il serait désormais mal venu de faire encore parade d'un dévouement superbe à la cause des peuples opprimés, s'il ne renonçait pas à pratiquer envers eux la plus humble, la plus illogique et la plus égoïste des abstentions.

Pour extrait : A. LAVTOW.

NOUVELLES DE L'ALGÉRIE

Le gouverneur général de l'Algérie a transmis au maréchal ministre de la guerre les dépêches télégraphiques suivantes, relatives aux opérations exécutées dans le sud de la province d'Oran, et qui lui ont été adressées par le général Deligny, commandant la division :

« Ain-Fédérigha, le 13 mai, à 7 heures du soir.

Ce matin à 11 heures, sur la haute Si-Nacer, au point nommé Chabel-Almar, à 2 kilomètres ouest de Sara Nachoua, j'ai été furieusement attaqué par une masse de 3,000 chevaux et 600 fantassins environ, sous les ordres de marabout Si-Mohamed-ben-Kamza. Ma colonne, assaillie de tous côtés, a pris l'offensive sur toutes les faces. Repoussé et poursuivi, l'ennemi a perdu un drapeau, des chevaux, des armes, et laisse sur le terrain plus de 200 hommes, dont trois porte-drapeaux; le nombre de ses blessés doit être considérable. Le combat a duré quatre heures, en deux reprises différentes; nos troupes ont été admirables; nos pertes sont très-minimes.

» Stitten, 14 mai, à 7 heures du soir.

L'ennemi, complètement battu hier, a passé la nuit à Stitten, résolu, à s'y défendre à outrance, le marabout ayant juré par les cendres de son père qu'il ne nous laisserait pas avancer.

Je connaissais cette résolution par des harrars qui, dans la soirée, avaient demandé à entrer en pourparlers de soumission.

» Quoique je me fusse allégé de bagages à Kheneg-el-Souk et réduit au strict nécessaire, j'étais bien gêné pour une offensive sérieuse; d'autre part, l'ennemi m'ayant supposé l'intention d'aller à Stitten, je perdais tous les fruits du succès d'hier, si je refusais le combat, en m'en allant à Geryville y déposer mes blessés et mon convoi, sauf à revenir ensuite sur Stitten.

» Je tournai la difficulté. Stitten est situé au sud de Kcel, entre deux contreforts rocheux.

» En continuant ma route d'hier, j'eusse rencontré de grandes difficultés de terrain. La ville prise, il m'eût fallu enlever successivement tous les pitons qui l'entourent et jusqu'au sommet de Kcel.

» Je changeai de direction; ce matin je longeai

blessure, qui provenait évidemment d'un coup de pied de cheval.

« Si ce n'est pas là le chapeau du marquis de Valida, dont nous admirions l'agrafe au combat de tauraux, je ne sais plus distinguer le diamant du verre ! » dit un des travailleurs en le considérant au clair de la lune.

Mais déjà la tête de Rodriguez reposait sur les genoux de Joséfa.

« Il est encore chaud ! s'écria-t-elle. Il s'échappe encore du sang de la blessure, ce qui est signe de vie. Dégagez-lui les pieds. Vous l'aimez tous, le marquis, et vous savez bien que le peuple, en le perdant, perdrait son ami le plus dévoué. »

L'émotion et la douleur lui coupèrent la voix. Cependant elle rassembla toutes ses forces, et, pendant qu'elle essayait le visage ensanglanté du marquis, ses compagnons lui délivrèrent les jambes. On l'emporta, Joséfa marchant toujours en tête, et on le déposa d'abord auprès de Vincent.

« Rodri, mon cher don Rodri ! balbutia le bon nègre, rouvrant pour la dernière fois les yeux. Adieu ! car vous vivez, j'en ai l'espoir. »

« A ces mots il expira. »

Une heure après, les infatigables travailleurs aux ordres de Joséfa, auxquels s'était jointe une autre troupe, avaient frayé un étroit passage à travers les ruines. Pendant ce temps-là, on était parvenu à ramener un souffle de vie chez le marquis. Sa bouche respirait, son pouls battait faiblement. Joséfa en fut ravi comme si elle voyait déjà son frère sauvé. Elle épiait avec la sollicitude d'une mère la moindre apparence d'un mouvement de Rodriguez, et elle surveillait sans relâche les porteurs du brancard improvisé sur lequel on l'avait étendu.

Heureusement la villa de l'Ananco, favorisée peut-être par sa position élevée, n'avait pas fortement ressenti les effets du tremblement de terre. Il avait seule-

les pentes de cette montagne, feignant de prendre le chemin de Geryville. Puis, après deux heures de marches, je tournai rapidement à gauche, enlevais, avec le bataillon du 2<sup>e</sup> tirailleurs, les crêtes qui couronnent le défilé des Maghraoua, qui dominent immédiatement Stitten à l'ouest et ouvrent un accès facile sur la ville. J'engageai toute ma colonne dans le défilé. L'ennemi, très-nombreux sur mes derrières, avait rejoint mon arrière-garde; mais bien reçu, il renonça tout d'un coup au combat.

» Quand j'arrivai sur le sommet du Kcel, je le vis fuir dans toutes les directions. Je n'en pris pas moins toutes les dispositions exigées par la prudence pour m'emparer de la ville défendue seulement par quelques fantassins. J'y suis bien établi. J'augure bien de cet état de choses. Je séjournerai demain ici, et après-demain j'irai à Geryville, d'où je reviendrai à Kreneg-el-Souk.

» J'ai eu hier devant moi tous les contingents du Djebel-Amour, les Oulad-Yacoub, les Oulad-Ghaib, les Laghouat du Kcel, les Trafi-Oulad-Chaïks, etc. L'ennemi a vu des pertes considérables. Lagha Eddin est parti la nuit dernière pour l'Est, rappelé chez lui par l'apparition du général Jüstif dans sa montagne. Tous mes blessés vont bien. Je n'en ai pas eu un seul aujourd'hui.

» L'état sanitaire est bon.

» L'esprit des troupes est excellent, elles sont très-satisfaites. »

Une dépêche télégraphique datée d'Oran le 13 mai, annonce que la tribu des Flittas, dans la subdivision de Mostaganem, a fait défection et que le colonel La Passet, rentrant de Tiaret, a été attaqué par eux à son bivouac de Si-Mahamed-ben-Aouda. Après un combat qui a duré deux heures et dans lequel l'avantage nous est resté, le colonel s'est retiré sur Belizanne après avoir ravitaillé en vivres et en munitions le poste de Zammorals, qui a été, à plusieurs reprises, attaqué par les révoltés et dont plusieurs maisons de colons et de juifs ont été saccagées et brûlées.

A l'occasion de cette phase nouvelle de l'insurrection algérienne, il n'est pas sans intérêt de rechercher quelques-unes des causes qui ont pu amener cette levée de boucliers que rien ne semblait annoncer.

L'insurrection a commencé dans la famille religieuse de Si-Hamza et s'est presque instantanément étendue sur toutes les tribus sur lesquelles s'exerce l'influence de cette famille.

Quelque temps avant, un mokkadem de l'ordre des Sidi-Abderrhaman cherchait à soulever les populations du Jouagha dans la province de Constantine. Aujourd'hui les marabouts des Flittas appellent à la guerre sainte. Toutes ces circonstances, rapprochées de l'époque du retour des pèlerins de la Mecque, laissent voir avec évidence le rôle que jouent dans ces événements les Khouans ou sectes religieuses.

D'un autre côté, on ne saurait se dissimuler que depuis 1858 tous les chefs musulmans militaires ou religieux ont dû se trouver plus d'une fois profondément blessés par les attaques incessantes dont ils ont été l'objet.

Pour extrait : A. LAVTOW.

Correspondance.

Paris, 24 mai.

Le Corps législatif a terminé la discussion du budget des dépenses. Il s'est occupé hier de plusieurs projets de loi d'intérêt général et local, entre autres celui des chemins vicinaux. La Chambre a décidé qu'elle se réunirait à une heure au lieu de deux. On présume qu'une nouvelle prorogation sera nécessaire.

— Revenant sur sa précédente décision, le Corps législatif n'a pas maintenu l'amendement relatif à la restitution des sommes versées au

ment occasionné quelques lézardes dans les murailles et arrêté le jet d'eau.

Nulle calamité n'est comparable à un tremblement de terre. Un incendie ne ravage qu'une localité; une inondation, lors même qu'elle couvre une grande étendue de pays, laisse toujours à sec des régions élevées, ou les victimes du sinistre échappent à la mort. La catastrophe de Caracas, au contraire, bouleversa en quelques instants toute la contrée. Chaque ville, chaque village, ne pouvant compter sur ses voisins, se vit complètement sans ressources. Point d'abri pour les blessés et les malades; point de vivres, point d'eau — car les sources avaient tari. — Litières et ustensiles de ménage étaient enfoncés sous les ruines. De crainte d'épidémie, on dressa dans les rues des bûchers où l'on brûla les cadavres; malgré cette précaution vint se joindre à la famine et au dénuement les maladies engendrées par les privations de toute espèce et par la masse de blessés qu'on entassait dans le nombre de bâtiments préservés.

Quant à continuer les armements, à remplacer les bataillons perdus, pas moyen d'y songer. Il fallait se borner d'abord aux mesures indispensables pour rétablir l'ordre intérieur et conjurer des dangers nouveaux. L'armée de Miranda était serrée de près par le général espagnol Monteverde. On avait lieu de craindre que ce général ne profitât de la catastrophe pour marcher sur la capitale. Déjà les laches tremblaient, tout prêts à se soumettre sans résistance à l'ennemi victorieux, et Caracas était menacé de la perte de sa indépendance, après l'anéantissement subit de sa prospérité.

CHAPITRE XVIII.

Les Espérances Détruites.

Un malheur n'arrive jamais seul, et la plus funeste

Trésor par la famille Lesurques.

— La commission spéciale chargée du projet de loi sur le décime d'enregistrement, fera son rapport après-demain.

— On assure que le projet de loi sur l'organisation des écoles primaires de filles sera soumis très-prochainement au Conseil d'Etat. Les conseils généraux seront appelés à émettre des vœux sur cette réforme importante.

— On dit que l'Empereur se rendra du 15 au 20 juin, au camp de Châlons.

— M. de Beust, représentant de la Diète de Francfort à la Conférence de Londres, est arrivé à Paris.

Les exercices du tir national ont commencé à Vincennes.

S. M. l'Impératrice assistait hier, à cheval, avec plusieurs dames de la Cour, entre autres la princesse Murat et la princesse de Metternich, à la revue de l'hypodrome de Longchamp.

A la Bourse et dans les cercles politiques, on se préoccupe beaucoup d'un article du Constitutionnel sur le différend dano-germanique. Cet article est considéré comme hostile, dans une certaine mesure, aux intérêts du Danemark et favorable, moyennant certaines restrictions aussi, aux prétentions allemandes.

— La scission persiste entre M. Olivier et ses anciens amis de la gauche. Plusieurs tentatives de rapprochement, auxquelles se sont mêlées des personnes considérables du parti de l'opposition n'ont pu aboutir. Quant à la formation d'un centre gauche, sous les auspices de MM. Thiers, Olivier, etc., c'est un projet renvoyé à la session prochaine.

— Le condamné La Pommerais a reçu hier et aujourd'hui la visite de l'annoncier de la prison de la Roquette et celle de M. Lachaud. Il montre toujours le plus grand calme; il se promène, chaque jour, une heure dans le préau de la prison. Les pièces de la poursuite ont été transmises hier au greffe de la cour de cassation.

— On mande d'Alger que le maréchal duc de Malakoff, souffrant depuis quelques jours, se trouve mieux aujourd'hui.

Le tribunal d'Alger a condamné le Courrier de l'Algérie, sur un des chefs d'accusation, à quinze jours de prison et cent francs d'amende.

La Seybouse de Bône dit que l'insurrection tunisienne occupe presque tout le littoral depuis la Calle jusqu'à Tripoli.

— Bourse. — Malgré la mesure prise par le conseil des directeurs de la Banque de France, la tenue du marché financier a été languissante. On parlait de fâcheuses nouvelles des Indes arrivées à Londres, et aussi des difficultés que rencontre la question du Danemark. La rente a perdu 05<sup>e</sup>; le crédit mobilier et le crédit foncier 5 fr. chacun; la société générale 1<sup>e</sup> 25. Quant aux chemins de fer, à l'exception de l'Ouest et de l'Est, qui gardent leurs prix à terme et de l'Orléans qui perd 2<sup>e</sup> 50, les diverses lignes sont avantagées. La fin de la Bourse a été meilleure que le début.

Pour extrait : A. LAVTOW.

Chronique locale.

Par arrêtés préfectoraux du 21 mai 1864, ont été nommés instituteurs provisoires, MM. Maurandy (Louis), à Grèzes; Bonnet (Jacques), à Clayrou (Capdenac); Darnis (Pierre), à Montbrun.

conséquence du tremblement de terre fut pour Caracas le découragement qui s'empara des citoyens. Une victoire navale remportée à l'embouchure de l'Orénoque ne leur rendit même pas la confiance. Il courait des bruits fâcheux sur le sort de l'armée aux ordres de Miranda, et déjà l'on disait que le président et la Junte allaient être contraints de se réfugier dans les Etats de l'Amérique du Nord.

Le sauf-conduit accordé à Don Escudéro était expiré depuis longtemps; mais personne ne songea plus à lui. Tombée dans le même oubli, la comtesse de Tésoro aurait pu quitter Caracas. Mais elle y resta volontairement, Escudéro étant toujours malade des suites de sa blessure, et l'aliénation mentale de Paula résistante à tous les remèdes. Quand à don Antonio d'Huerta, on ignorait s'il avait péri.

Dona Louisa avait trouvé à la villa de l'Ananco un asile pour elle et pour les siens; mais à peine Joséfa s'aperçut-elle de leur présence. On avait transporté là tant d'autres malades qu'il ne lui restait qu'une petite chambre, où elle se consacrait tout entière à soigner le marquis. La comtesse ne passa d'ailleurs que peu de jours dans cette maison hospitalière; elle la quitta dès qu'on lui eut préparé un refuge dans une métairie à elle, que la catastrophe avait respectée en partie. C'est là qu'elle vivait depuis, triste, grave, taciturne, indifférente à tout. Son inflexible orgueil était brisé; l'état de sa fille, ne s'améliorant point, nourrissait en elle un chagrin profond.

L'existence de Joséfa n'était guère plus digne d'envie. Le marquis avait les deux jambes fracturées; mais la guérison de ces fractures prenait un cours rapide et plus heureux qu'on ne l'avait espéré. Par contre, sa blessure à la tête n'avait pas été sans influence sur le cerveau, à en juger par l'état d'insensibilité qui persistait encore après plusieurs semaines, sauf de rares et courts intervalles.

— La suite au prochain numéro.

Par un autre arrêté du même jour, M<sup>lle</sup> Fesq, sœur d'Aurillac, a été chargée de la direction de l'école communale mixte de Planioles.

Le commandant du dépôt de remonte d'Agén rappelle à MM. les propriétaires éleveurs et marchands de chevaux, que le comité d'achat continue ses opérations, tous les mercredis, samedis et jours de foire à Agén, à 8 heures du matin, et cela jusqu'à ce que les achats soient terminés.

Le Commandant du dépôt de remonte, TACUSSEL.

Le nommé Pestel (Hippolyte), enfant âgé de 12 ans, cheveux et sourcils châtain-clair, teint pâle, a quitté furtivement la commune de Bannes, lieu de son domicile, le 25 mars dernier, et toutes les recherches faites jusqu'à ce jour, pour savoir ce qu'il est devenu, ont été infructueuses.

Au moment de sa disparition, cet enfant portait un pantalon de drap noir, un gilet jaune, un bonnet bleu et une paire de sabots.

En cas de renseignements sur son compte, les transmettre à M. le Maire de Bannes, canton de St-Céré.

Dimanche dernier, le sieur Magot (Louis), a retiré des eaux du Lot, où il était en danger de périr, un enfant de 9 ans, Marc Merle, de Cahors.

Samedi dernier, la vaste chapelle du grand séminaire de notre ville se voyait de bonne heure envahie par une foule nombreuse et recueillie, désireuse d'assister à une de ces cérémonies, qui sont toujours si imposantes, de notre sainte religion : nous voulons parler de l'ordination qui a eu lieu à l'occasion de la fête de la Trinité. C'est que cette ordination était une des plus fécondes qu'on n'eût vu depuis bon nombre d'années.

En effet, Mgr. Peschoud a conféré les ordres majeurs à 34 élèves, savoir : la prêtrise, à 17; le diaconat, à 13; le sous-diaconat, à 4. — 31 élèves ont été appelés aux ordres mineurs : il y a eu 18 tonsurés et 13 minorés.

ORPHEON DE CAHORS.

L'Orphéon chantait dimanche dernier sur le cours Fénélon. L'affluence des auditeurs était immense. Bien avant l'heure indiquée, les places réservées étaient prises, les fenêtres et les balcons des maisons environnantes étaient garnis. A sept heures, la Société orphéonique, en uniforme et bannière en tête, quittait la Mairie et se frayant un passage à travers la foule qui l'acclamait, venait occuper l'espace réservé, en face de la colonne Fénélon. A peine entré dans le cercle, la Ste-Cécile, qui était aussi de la fête, salue l'Orphéon par un morceau brillamment enlevé qui lui mérita les applaudissements du public. Puis, au milieu du plus grand silence, nos chanteurs entonnent Lou Parpaillo, chœur patois, riche de suaves mélodies, de délicates intentions. La plus légère nuance est observée, l'exécution est parfaite, et le dernier accord résonne encore que les bravi les plus enthousiastes retentissent de tous côtés.

Mais l'impatience se lit dans tous les yeux; on a annoncé que l'Orphéon chanterait les chœurs exécutés au concours de Périgueux et chacun s'apprête à les décorer des oreilles avec la même avidité qu'il dévore du regard la belle médaille qui brille au milieu de la bannière.

Patient, encore un petit pas redoublé de notre fanfare joué avec beaucoup d'ensemble, et voici que commence pianissimo cette délicieuse mélodie de C. de Vos : *Attente*, qui valut à notre Orphéon une véritable ovation au Théâtre de Périgueux. Certes, on attendait beaucoup de l'Orphéon, mais, à vrai dire, on n'espérait guère trouver, chez des chanteurs d'aussi fraîche date, un tel degré de perfection. Sentiment du morceau, netteté dans l'exécution, sûreté d'attaque, ce sont là des qualités que notre Société a déjà acquises, grâce au talent de ses directeurs; qualités qui lui assurent très-certainement de brillants succès. Dire que le public applaudit à plusieurs reprises c'est rendre bien faiblement l'enthousiasme qui l'animait.

Un troisième chœur est aussi chanté avec le même succès : *Le tireur d'arc*. Puis l'Orphéon s'en revient déposer sa bannière à la Mairie, où la foule l'accompagne de ses hourras! — Cédant aux pressantes sollicitations de leurs compatriotes, les Orphéonistes répètent le *Chœur d'arc* sous les arceaux de l'Hôtel-de-Ville, au milieu des cris de : *Vive l'Orphéon!*

Voir ainsi sanctionner, par une population tout entière la décision du Jury de Périgueux, a dû être pour nos chanteurs une satisfaction bien douce, un complément bien flatteur de leur premier triomphe.

Louis LAYTOU.

THEATRE DE CAHORS. Demain jeudi, 26 mai 1864. PAR EXTRAORDINAIRE. Abonnements et entrées de faveur suspendues. CLOTURE DEFINITIVE. LES FILLES DE L'ENFER. Pièce fantastique en 6 tableaux. 1<sup>er</sup> Tableau, Les noces infernales; 2<sup>e</sup> Tableau, Le talisman; 3<sup>e</sup> Tableau, Tombéaux et ruines; 4<sup>e</sup> Tableau, La cachucha du Diable; 5<sup>e</sup> Tableau, Les prisons du Saint-Office; 6<sup>e</sup> Tableau, La fontaine de Jouvence. M<sup>lles</sup> JOSSE, M<sup>lles</sup> MONTCAVREL et PRIETZ, rempliront les rôles principaux. On commencera à 8 heures. Le public répondra aux louables efforts de la troupe dramatique. M. Montcavrel prouve, par

la pièce qu'il offre demain aux Cadurciens, qu'il ne recule devant aucun frais pour être agréable aux habitués.

La compagnie d'Orléans, qui augmente sans cesse le réseau de ses voies ferrées, a en ce moment onze lignes ou sections de lignes en construction. Parmi celles qui peuvent nous intéresser plus particulièrement nous remarquons le chemin de Massiac à la rivière du Lot, par Aurillac. Cette ligne est la seconde partie du chemin d'Arvant à la rivière du Lot, exploitée aujourd'hui d'Arvant à Massiac au nord, et de Capdenac à Figeac au Midi.

Les travaux sont très-avancés déjà du côté d'Aurillac, entre cette ville et le coude de l'Estancade. Les terrassements et les ouvrages d'art de la partie de Figeac à Aurillac, seront considérables. Le plus important des ouvrages d'art en cours d'exécution est un viaduc qui doit avoir 290 mètres de longueur et 56 mètres de hauteur maximum.

Il serait fort à désirer que la compagnie d'Orléans consentit à s'occuper, sous peu, de l'embranchement de Cahors à Fumel.

(Journal de Lot-et-Garonne).

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 21 mai 1864. Philosophie. SECTION DES LETTRES. Physique : 1<sup>er</sup> Combes; 2<sup>e</sup> Linol. Rhétorique. (Sections réunies.) Histoire et Géographie : 1<sup>er</sup> Lagarrigue; 2<sup>e</sup> Valat. Seconde. SECTION DES LETTRES. Narration latine : 1<sup>er</sup> Bouquet; 2<sup>e</sup> Vertut. Troisième. Version latine : 1<sup>er</sup> Lascombes; 2<sup>e</sup> Lascoux. Quatrième. Thème latin : 1<sup>er</sup> Lacarrière; 2<sup>e</sup> Albert. Cinquième. Orthographe : 1<sup>er</sup> Hébrard; 2<sup>e</sup> Richard. Sixième. Thème latin : 1<sup>er</sup> Sarlat; 2<sup>e</sup> Lagard. Septième. Orthographe : 1<sup>er</sup> Théron; 2<sup>e</sup> Tardieu. Huitième. Thème latin : 1<sup>er</sup> Bourdin; 2<sup>e</sup> Gelis. Enseignement professionnel. (Deuxième année.) Histoire : 1<sup>er</sup> Brunet; 2<sup>e</sup> Pouzergues. (Première année.) Orthographe : 1<sup>er</sup> Combes; 2<sup>e</sup> Solcieroup. Cours préparatoire. (Troisième année.) Calcul : 1<sup>er</sup> Mandelli; 2<sup>e</sup> Lafaurie. (Deuxième année.) Calcul : 1<sup>er</sup> Dissès; 2<sup>e</sup> Depeyre. (Première année.) Calcul : 1<sup>er</sup> Delard; 2<sup>e</sup> Labie. Le Proviseur, LAPRADE.

Le projet de loi relatif à la dispense à accorder aux frères des militaires servant à titre de rengagés et d'engagés après libération, a été l'objet de quelques modifications au sein de la commission chargée de l'examiner.

D'après la nouvelle rédaction adoptée par la commission et le conseil d'état, sera dispensé et compté numériquement dans le contingent à former, le frère du militaire qui accomplit un premier engagement ou un premier engagement volontaire de sept ans, après libération dans les conditions de la loi du 26 avril 1855. Le rengagé ou l'engagé volontaire après libération qui accomplit un deuxième ou un troisième engagement de sept années de service continuera à exempter son frère, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 21 mars 1852. Les dispenses conférées en vertu de la présente loi seront assimilées, quant à leurs effets, aux exemptions accordées par application de l'article 13 de la loi du 21 mars 1852, en ce qui concerne les déductions prescrites par le onzième paragraphe de cet article.

J. LÉCUYER.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics qui, par sa circulaire du 20 juillet 1863, avait reconnu l'opportunité de recevoir désormais les ponts à bascule à la vérification et au poinçonnage, à raison du perfectionnement apporté dans les dernières années à leur construction, vient de décider, par une nouvelle circulaire, en date du 10 avril courant, que la vérification de ces instruments devenus légaux est obligatoire, et que cette obligation atteint les constructeurs aussi bien que les industriels ou chefs d'exploitation qui possèdent des appareils de cette nature et en font usage.

Quant aux moyens d'assurer les opérations de la vérification, Son Excellence, désirant les simplifier autant que possible, a décidé en même temps qu'il suffira que les constructeurs et détenteurs des ponts à bascule tiennent à la disposition des agents 100 kilogrammes de poids, quand il s'agira des poids établis sur des leviers dont le rapport sera de 1 à 100, et 1,000 kilogrammes pour les appareils construits suivant la proportion de 1 à 1,000.

Certaines plantes ou semences, dit la Gazette du Village, placées dans les pots remplis de mousse, ont mieux réussi que d'autres plantes qu'on a élevées dans des pots pleins de terreau,

et voici l'explication qu'on donne de ce fait. La mousse foulée dans un pot et fréquemment arrosée se décompose promptement et devient alors un pur terreau végétal, qui est de tous les sols le plus favorable au développement des plantes; mais, de plus, la mousse ne retient, à la suite des arrosements, que le degré d'humidité convenable la faculté absorbante de ses racines, et, en cela, elle remplit mieux que la terre une condition importante pour le succès de la végétation. Quant à la culture des plantes dans l'intérieur des maisons, la mousse a sur la terre, l'avantage particulier de ne pas y causer de malpropreté à la suite des arrosements.

POSTES.

Les heures de levée de Boîte et de distribution viennent de subir un changement. — Voir en tête du Journal : Service des Postes.

ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, à Paris. Livraison du 21 mai 1864.

SOMMAIRE :

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Fête du Prince impérial. Insurrection des Oulad-Sidi-Cheikh. — Salon de 1864. — Concours régional de Pau. — Courses du Bois de Boulogne. — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Pose de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Denis. — Inauguration de l'église de Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes. — Le marché aux chevaux de Stuttgart. — Le canal de Gibraltar. — La Guyane et la transportation (fin). — Gazette du Palais. — M. Charles Feltz, peintre, né sans bras. — M. J.-M. Torres Caicedo, chargé d'affaires du Venezuela à Paris. — Statue de Schiller, inaugurée le 9 mai à Francfort. Gravures : Arrivée de S. M. Maximilien I<sup>er</sup>, à Gibraltar. — Fête du Prince impérial (2 gravures). — Insurrection des Oulad-Sidi-Cheikh (4 gravures). — Salon de 1864 (2 gravures). — Pose de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Denis. — Inauguration de l'église de Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes. — Le cortège sur la place d'Armes. — Le marché aux chevaux à Stuttgart (5 gravures). — La Guyane et la transportation (2 gravures). — M. Charles Feltz, peintre, né sans bras. — M. J.-M. Torres Caicedo, chargé d'affaires du Venezuela à Paris. Statue de Schiller, inaugurée le 9 mai à Francfort. — Echees. — Rebus.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 24 mai 1864. 3 Versements, dont 2 nouveaux 660<sup>f</sup> » 8 Remboursements, dont 4 pour soldé 3,443 45 Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

Par ordonnance de M. le premier président de la cour impériale de Toulouse, la 2<sup>e</sup> session des assises de Tarn-et-Garonne s'ouvrira à Montauban, lundi 13 juin 1864.

M. le conseiller Lafitteau, nommé par S. Exc. le garde-des-sceaux pour présider cette session, sera assisté de MM. Hippolyte Rous et Foissac-Julia, juges au tribunal civil de Montauban.

La grande prime d'honneur du concours régional de Périgueux, décernée au propriétaire de l'exploitation la mieux tenue du département de la Dordogne, est accordée à M. Durand de Corbiac.

Des aérolithes d'une grosseur considérable sont tombés, dit le Courrier de Saintes, samedi soir, sur la commune de Chenac. Des aérolithes semblables seraient également tombés à Epargnes et à Virollet. Le même jour, à Montauban, on a constaté le même phénomène.

Les chaleurs de ces derniers jours ont occasionné des orages nombreux. Les journaux de Bourg annoncent que les pertes occasionnées à Saint-Rambert par la tempête sont évaluées à 150,000 fr.; à Torcieu, 240,000 fr. Un autre orage a ravagé une partie du Jura; les pertes sont évaluées, pour quelques localités, à un chiffre considérable.

Nouvelles des Récoltes.

Angers. — Les colzas, qui ont supporté les froids de cet hiver, se trouvent aujourd'hui dans de bonnes conditions. Nous aurons cette année une récolte qui peut être évaluée à moitié de celle de l'année dernière.

Beaune. — Nous jouissons d'un temps très-favorable pour les récoltes en terre qui donnent une bonne espérance.

Cambrai. — Le temps est magnifique; il n'y a aucune plainte pour les blés. Les couvrilles de mars viennent parfaitement. Les colzas et les trèfles sont les seules récoltes qui laissent à désirer.

Bourdan. — Notre récolte future pour les blés, ne présente pas généralement un aspect très-favorable, beaucoup de champs sont restés paralysés et l'herbe pousse plus que le blé; dans d'autres, il y a beaucoup d'inégalités dans la végétation. Les seigles sont beaux. Les avoines sont superbes, même généralement trop fourmées de plants. Les fourrages artificiels sont peu fournis.

Orchies. — Depuis huit jours, grande amélioration sur nos récoltes. Les blés se présentent bien, sauf quelques champs qui sont un peu clairs. De même pour les avoines.

Pithiviers. — Les blés de nos environs ne promettent pas beaucoup, ils seront cepen-

dant meilleurs qu'on aurait pu le croire il y a deux mois. Les fourrages sont mauvais par suite de la grande sécheresse. Par contre, les orges et les avoines sont de toute beauté.

Soissons. — Nos récoltes ont une très-belle apparence, celles qui avaient souffert de la sécheresse sont bien améliorées. Les colzas seuls sont restés mauvais et donneront un faible rendement.

Troyes. — Les céréales en terre ont bonne apparence. Le taillage se fait assez-bien; depuis que la pluie est tombée, quoique en petite quantité, on n'entend plus de plaintes de la culture, si ce n'est pour les prairies artificielles.

Les vignes ont peu souffert des gelées; on se plaint pourtant dans quelques localités, que la pousse montre peu de raisins.

Valenciennes. — La campagne, au dire des cultivateurs, est magnifique et plus que doublée depuis quinze jours dans les terrains où le plan était clair et où on n'espérait qu'une demi-récolte. Aujourd'hui la plante est élargie, et si l'arrivée pas de temps contraire, tout fait espérer une bonne récolte.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

On lit dans l'Italie, de Turin, du 21 :

On nous assure que rien n'était plus sérieux que la conspiration bourbonnienne à la tête de laquelle se trouvait le baron Cosenza.

Dans les pièces saisies, il en est qui portent la date du 14 février 1864.

Nous espérons très-prochainement être à même de publier sur cette grosse affaire de curieux renseignements.

Chambre des députés. — A propos du budget des travaux publics, M. Mordini signale le bruit de certains faits de corruption, relatifs à la société des chemins de fer méridionaux, attribués à quelques députés. M. Mordini propose une enquête parlementaire afin de constater s'il a été porté atteinte à la dignité de la représentation nationale.

Après quelques observations, la chambre approuve, à l'unanimité, cette proposition, et charge son président de nommer une commission de sept membres.

Les lettres de Rome qui annonçaient une aggravation dans la maladie du Pape sont contredites par des nouvelles plus récentes, qui annoncent que S. S. a quitté la chambre et qu'Elle se prépare à assister à la procession de la Fête-Dieu.

L'Opinion prétend qu'une bulle pontificale secrète ordonnerait que le conclave, composé des seuls cardinaux présents à Rome, élise le Pape avant que son prédécesseur ne soit connu.

ESPAGNE

Le ministre des affaires Étrangères a annoncé à la chambre qu'il s'occupait sérieusement de la question du Pérou et qu'il avait envoyé de nouvelles instructions au représentant espagnol et à l'amiral commandant la flotte espagnole dans le Pacifique.

On a appris à Madrid, par le télégraphe, que la fabrique de poudre, dans le voisinage de Grenade, a sauté. Les ateliers ont été complètement détruits.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Depuis quelque temps, les commerçants français sont exploités d'une manière nouvelle par une association de filous établis à Londres; ils reçoivent de cette ville une lettre non affranchie portant l'entête de la maison Naters and Co, Smith and Co, ou Edward and Co, agents commerciaux. Cette lettre est ainsi conçue :

« Monsieur, » Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons de recevoir par le navire l'Arabia, arrivant de New-York (ou tout autre nom de vaisseau étant censé venir d'un port des États-américains), un paquet renfermant des valeurs et des titres à votre adresse et pour lequel nous avons déboursé 8 schellings et 4 pence, soit 40 fr. 40 c. Si vous voulez nous couvrir de ce débours par un envoi de timbres-postes, nous vous expédierons immédiatement le colis. » Agréés, etc. »

La lettre, revêtue de cachets, d'estampilles, de numéros d'ordre, à l'air de sortir véritablement d'une grande maison de banque. Quoiqu'on n'attende rien d'Amérique, on pense que quelque parent, quelque ami, quelque créancier dont on n'a pas de nouvelles depuis longtemps, a pu faire fortune, ou qu'un habitant de ce pays veut effectuer un achat considérable de marchandises dont il a le témoignage à la quatrième page des journaux, etc.

En un mot, on se laisse emporter par la curiosité, et comme la somme demandée est peu importante, on envoie les 10 fr. de timbres. On attend; on ne voit rien venir; et on reconnaît qu'on a été dupe d'une filouterie.

La poste de Paris a reçu environ 400 de ces missives. Ce qui a éveillé l'attention, c'est que les noms portés sur les adresses suivent l'ordre alphabétique, d'où l'on a été amené à

penner qu'ils ont été recueillis dans l'almanach Didot Bottin. Des lettres semblables ont été reçues également par les principaux négociants des grandes villes de France.

Un commencement d'enquête opérée à Londres a révélé qu'il n'existait aucune maison de banque ou de commerce avec l'une des raisons sociales mentionnées dans les lettres de lettres; mais qu'à l'adresse indiquée pour les réponses un petit local avait été loué par des individus qui avaient chargé le concierge de recevoir leurs lettres et venaient chaque matin prendre celles arrivées la veille.

Néanmoins la police anglaise ne veut pas commencer de poursuites avant d'avoir reçu directement la plainte des négociants lésés, et comme ceux-ci aiment mieux passer aux profits et pertes les 10 francs que de faire le voyage de Londres, il est probable que la chose en restera là; mais le comte erce français, maintenant averti, évitera sans doute de se laisser dupes de nouveau.

DE L'ORIGINE DE LA SIGNATURE — Qui le croirait? la signature a été inventée par ceux qui ne savaient pas écrire. M. Guigne, ancien élève de l'école des Chartres, dans un excellent travail, a démontré que le *sigm* gravé sur le chiton d'un anneau porté au doigt tient lieu de signature chez presque tous les peuples anciens et au moyen âge, le seing manuel sert à donner de l'authenticité aux actes.

Ces seings manuels, représentant des croix, des armoiries, des monogrammes, des ornements et des objets divers, faisant allusion au nom, au métier du signataire, précèdent l'emploi du seing du nom ou petit seing, formé simplement des lettres du nom, écrites rapidement et accompagnées de quelques traits plus aisés à tracer que les figures des seings précédents. Ce seing, par le nom ou signature proprement dite, ne devient d'un usage obligatoire qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

On remarque les signatures en formes de ruelles des diplomates du XVIII<sup>e</sup> siècle, les monogrammes *bene valtee* des anciens papes, les seings patiemment dessinés, des notaires apostoliques, les marques naïvement bizarres d'une foule d'artisans qui signent en esquissant une charrue, une traîlle, un fer à cheval, une navette, une hache, un marteau, un bonnet, un violon ou un autre instrument de leurs divers métiers.

Ce n'est que dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle que les signatures des contrats commencèrent à perdre leur amusante variété. Sous Louis XIV l'artisan figure encore son outil, le paysan essaie d'une main tremblante à tracer, une croix irrégulière et informe, le petit bourgeois écrit vaillie que vaillie, son nom, le notaire et l'homme de loi enveloppent leur signature cursive dans les replis de paraphe compliqués, les gens d'église écrivent lisiblement

leur nom en petits caractères correctement et fermement tracés, les gentilshommes affectent la mode hautaine de signer en lettres grosses parfois d'un demi-pouce.

M. Guigne s'est ensuite demandé, à ce sujet, si, il y a trois siècles, les gentilshommes étaient hors d'état de signer leur nom. Il a recueilli aux archives un certain nombre de souscriptions de testaments où, tandis que les clercs écrivent cette mention: *Propria manu subscripsi et signavi*, des seigneurs et notamment Guy, comte de Flotez, testateur, font signer de la main d'un clerc, en ajoutant: *Cum nescirem scribere Quia ou scribere nesciebam*.

M. Guigne se croit donc autorisé à conclure que jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'y eut qu'un très petit nombre de nobles lettrés. Il reconnaît néanmoins que, malgré ses recherches, il a à peine découvert, une dizaine de mentions de ce genre.

Erlas (sur Rhône), le 18 Juin 1863.

Monsieur Didier, à Paris, Nous sommes, tous ici de plus en plus émerveillés de l'efficacité de votre précieuse Graine de Montarde de santé. Mon mari, malade rapidement d'une entérite grippale, en est de même de plusieurs personnes qui, à son exemple, en ont fait usage. Soyez donc, assez bon, Monsieur, pour m'en expédier de nouveau 10 kilogrammes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre vive reconnaissance et du plus sincère dévouement. H. LAMBERT.

TIRAGE, irrévocablement JUIII.

(Rapproché en JUIII par ARRÊTÉ PRÉFECTORAL.)

LOTÉRIE MOBILIERE

TIRAGE DE 360 Lots et 25 Gros

LOT DE 100,000 FRANCS POUR 25 c. et mise en vente, aujourd'hui, dans toute la France, des billets à 25 c. d'une Nouvelle Grande Loterie, — très intéressante, — elle a pour titre.

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES INFIRMES ET INCURABLES.

Elle est très importante: 603 lots en espèces. Capital QUINZE CENT MILLE FRANCS. — (Lots de 150,000 fr., — 10,000 francs., — 5,000 fr., etc.)

Jusqu'à dimanche 12 Juin, billets à 25 c. de la MOBILIERE (tirage juin) — et billets de la Grande Loterie des ENFANTS PAUVRES chez tous les libraires et débitants de tabac (dans toute la France).

On peut aussi adresser (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, cinq francs pour recevoir VINGT billets assortis de ces deux Grandes Loteries. — On participera aux chances de gain des 974 lots, — parmi lesquels

sont les lots de 5,000 francs, — 10,000, — 100,000 et 150,000 fr.

BULLETIN COMMERCIAL.

Les chaleurs trop vives de ces jours passés ont fait du bien à la vigne; mais elles ont été moins favorables pour les blés en terre, surtout pour les marsages. Il faudrait encore de la pluie et un soleil tempéré durant la floraison.

Comme on ne peut désirer un temps meilleur pour la vigne, les détenteurs sont forcés de faire quelques concessions. Aussi les cours ont-ils fléchi de 5 fr. par lit de 210 litres. Les crus de choix gardent leur prix très fermes. En spiritueux, tendance à la baisse; il faut, pour vendre céder à 74 50 (1 hect.) les 3/6 betterave qui valent 75 et même 75 50, il y a quinze jours. Dans les Charentes, grand calme. On ne reçoit presque pas de demandes de Londres, la place étant chargée.

A l'égard des sucres la vente est difficile, les cours est détendu à 79 50 (les 100 kil.) Raffinés de 146 à 147.

LA VOGUE UNIVERSELLE

Dont jouissent le SIROP et la PATE DE NAFÉ de DE-LANGRESIER, est fondée sur leur puissante efficacité contre les RHUMES, la GRIPPE et les irritations de POITRINE, et sur l'approbation de 50 médecins des hôpitaux de Paris, qui leur ont reconnu une supériorité incontestable sur tous les autres pectoraux.

Chocolat purgatif de Desbrière.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé au lait ou tout autre potage. — Dépôts dans les Pharmacies. (EXIGER sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI

supérieur par son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE PÉRISSÉ FRÈRES

à Paris. Régis Buffet, successeur, rue St-Sulpice, n° 38, vient de mettre en vente le livre si impatiemment attendu de M. LOUIS VEUILLOT :

LA VIE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Un beau volume in-8° de 540 pages, papier glacé, 7 francs. Franco par la poste 8 francs.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que la guérison bien authentique d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Échiquier. (Consult.)

Dernières Nouvelles.

C'est avec douleur que la France apprendra la mort de M. le maréchal duc de Malakoff qui a expiré, le 22, à Alger, au moment où l'on

espérait que tout danger avait cessé.

On croit que l'illustre maréchal a succombé à un ramollissement du cerveau. Le Maréchal Pélessier, duc de Malakoff, était né en 1794; il comptait, par conséquent près de 70 ans. Il entra à vingt ans dans la carrière militaire comme élève du Prytanée impérial. Après avoir passé par l'école spéciale de Saint-Cyr, il fut nommé lieutenant dans l'artillerie de la garde royale. Lieutenant d'état-major en 1819; puis lieutenant au 35<sup>e</sup> de ligne, il fit la campagne d'Espagne en 1823. Après être resté assez longtemps attaché au ministère de la guerre, il passa en Algérie où il séjourna plus de seize ans. Il était arrivé lieutenant-colonel, il en sortit général de division.

En janvier 1855, il fut appelé à l'armée d'Orient, dont le commandement en chef lui fut remis au mois de mai. L'issue glorieuse de la guerre lui valut le maréchalat, le titre de duc et une dotation.

Pendant la guerre d'Italie, il fut nommé commandant de l'armée d'observation, dont le quartier-général était établi à Nancy. Depuis cette époque, le duc de Malakoff était gouverneur-général de l'Algérie.

Outre ces fonctions militaires, le maréchal Pélessier a occupé le poste d'ambassadeur de l'Empereur à Londres, en 1858, et celui de grand chancelier de la Légion-d'Honneur après la mort du duc de Plaisance.

Four extrait: A. LAYTOU.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAIORS

- Naissances. 24 mai Magnani (Jean), rue Impériale. 23 — Rous (Jules), rue Donzelle. 23 — Bonnet (Marcelline), rue des Elus, (naturelle). 24 — Saligné (Joseph-Didier), rue Impériale. 24 — Gleye (Marie), rue Impériale. Décès. 21 — Broue (Pierre), horloger, 45 ans, Célibataire (hospice). 21 — Radziewski (Honorine-Ida-Marie), 11 ans, rue Impériale. 22 — Jaquart (Marisy-Cécile), sans prof., 81 ans Boulevard-Nord.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS. 23 mai 1864. Table with columns: au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100, 4 p. % emprunt de 1864, 1/2 pour 100, etc.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE



CHRISTOFLE

MANUFACTURES: à Paris, rue de Bondy, 56; à A. CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE). Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avons compris que l'avenir de l'Orfévrière résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affermir dans une voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible; aussi quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintenons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention

de public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme cartée, un poinçon ovale avec les inscriptions ci-contre. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attitré leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité. CHRISTOFLE ET C<sup>e</sup>.



CHRISTOFLE

CAFE D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires. Arôme supérieur, concentré à la vapeur, dans des boîtes de fer-blanc hermétiquement fermées.

LE MEILLEUR

3 Méd. d'or; 2 Méd. de 1<sup>re</sup> classe. Récompenses nation. de 2,000 et 12,000 fr. En gros à l'usine rue de la Mare, 75, Paris. — En détail, chez les principaux épiciers de France.

Advertisement for HUILE DE MORUE DE NORVEGE. SANS ODEUR, NI SAVEUR, GARANTIE PURE. Pêcheries au Nord de la Norvège. SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris. Dépôt chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.

SEL GRANULÉ EFFERVESCENT DE VICHY

Bi-carbonate de soude effervescent LE PERDRIEL. Chaque flacon représente cinq bouteilles d'Eau minérale. (Voir la Brochure spéciale.) Vente au détail: Pharmacie LE PERDRIEL, faubourg Montmartre, 76. — Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

Advertisement for CAFE DE GLANDS DOUX. DE L'EXTREMITÉ CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'émboçpiment. Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN. Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>rs</sup> de comestibles.

Advertisement for GUANO D'ALGERIE pulvérisé, sur fin. Pour la culture des tabacs et pour la vigne ainsi que pour toute sorte d'arbres fruitiers, le Guano d'Algérie rivalise avec celui du Pérou, employé par quantité égale. Prix: 24 fr. les 100 kilos ou 12 fr. les 50 kilos. Il est bien à remarquer aussi que le Guano d'Algérie, loin d'épuiser le sol, le fertilise au contraire et est pour lui un précieux engrais. Un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles et toute plante légumineuse, au prix de 3 fr. 50 c. les 50 k; Plâtre à marner, à 2 fr. 10 c. et Plâtre pour cloison et pour plafonds, à 2 fr. 50 c. les 50 k. Le tout livré à l'épreuve, toujours à M. BEDI, menuisier, rue Impériale, à Cahors, et à ses entrepôts: A Méreacq, chez M. le Maire; A Larroque, chez M. Bouquet; A Versol, chez M. Magieval, aubergiste; Au Bouquet, chez M. Moles, menuisier; A Douelle, chez M. Araudet, dit Jarnay, aubergiste.

Advertisement for EAUX DE GORGE. Inflammations de la Bouche. PASTILLES de DETHAN au sel de Berthollet. Unique remède contre les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Elles rendent le sommeil au malade, la fraîcheur à la voix, calme la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure. OPIAT, POUDRE DE DETHAN. Dentifrice au sel de Berthollet. Reconnaissable aux personnes dont les dents se débarrassent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui souffrent de l'usage du mercure. Les entretient au blanc de dents. ELIXIR de DETHAN. Dentifrice au sel de Berthollet. Par son action rafraîchissante, hygiène parfaite, telles sont les qualités de cet Elixir, qu'il détruit les taches jaunâtres, réchauffe la bouche, et modifie la salivation.

Advertisement for LEPETIT. Rue de la Liberté, à Cahors. ÉPICERIES, COMESTIBLES, PORCELAINES, CRISTAUX, CHOCOLAT de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc. LAMPES ET HUILE DE PETROLE. LAMPE PERPETUELLE à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veillesuses. Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

Advertisement for ROB BOYVEAU L'EFFECTEUR. Le ROB végétal du docteur BOYVEAU-L'EFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, suite de gale, ulcères, accidents de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques, récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. — Consultations gratuites, par correspondance, au cabinet du docteur GIRAudeau SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. — Chez les pharmaciens et droguistes de France.